



LE Cirque de l'Essonne

un espace naturel menacé

Le cirque de l'Essonne est une zone naturelle de 134 hectares à la croisée de territoires ruraux et urbains au sud de l'Île-de-France, au cœur d'une grande agglomération de 330 000 habitants. Il dépend actuellement de trois communes : Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé. Il est identifié au SDRIF 2013-2030 comme « *espace vert d'intérêt régional, situé sur une continuité agricole et forestière* ».

Ce cirque naturel, issu d'un méandre effondré de la rivière Essonne, présente une géomorphologie rare. Il constitue un espace de régulation des inondations comme bassin versant des eaux de ruissellement et comme atout essentiel contre le réchauffement climatique. Véritable réservoir de biodiversité, avec une zone humide en fond de vallée, le cirque est le dernier maillon des espaces naturels déjà classés plus en amont de la vallée. Il devrait permettre de réaliser un ensemble cohérent de liaisons douces et ainsi rétablir la continuité écologique (trame verte-trame bleue).

Porte d'entrée naturelle de la vallée de la rivière Essonne vers son arrière-pays, cette entité unique constitue donc une véritable chance pour le territoire et sa population, mais elle se trouve malmenée depuis des années et est aujourd'hui menacée. Un collège et des logements, construits dans les années 1990, ont déjà entamé le coteau. Et la pression urbaine, zones commerciales et bases logistiques oblige,

LES ASSOCIATIONS DEMANDENT L'ARRÊT DE TOUT « GRIGNOTAGE » ET LA SAUVEGARDE DE CETTE ENTITÉ NATURELLE ESSENTIELLE POUR LA FUTURE AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD

se fait sentir, avec son cortège d'embouteillages liés aux difficultés d'accès à la Francilienne et à l'A6 depuis les quartiers périphériques. Cette pression urbaine semble s'accroître puisque des projets d'urbanisation et de création d'infrastructures routières s'annoncent sans débat aucun. Dans la zone humide, des squats en tout genre sont tolérés depuis des années et des tonnes de déchets s'amoncellent. Cette situation résulte, il faut le dire, d'une absence de volonté politique concertée.

Pour les associations, la préservation du cirque de l'Essonne passe par une unique solution : le classement en espace naturel sensible (ENS). Selon elles, aucune route ne peut traverser cet espace si l'on veut en conserver la valeur écologique, et sa division équivaldrait à sa disparition. Elles attendent que le conseil départemental mette en œuvre la décision collective de classement en lien avec les collectivités territoriales. Ce classement n'obère en rien les activités possibles sur le cirque : agriculture, maraîchage, vergers, jardins familiaux, pour répondre aux besoins de l'agriculture périurbaine.

Association Corbeil-Essonnes-Environnement
www.confluence-91.org
www.corbeil-essonnes-environnement.org
confluence91@orange.fr